

# Electricité

## ORES Namur

### Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/01/2018 au 28/02/2018 inclus

Hors TVA

#### I. Tarif standard

##### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	12,237	12,237	7,238	7,239
Transport	3,1793	3,1793	3,1793	3,1793
Distribution	9,1654	9,7012	5,7369	4,7565
Total (hors surcharges)	24,5817	25,1175	16,1542	15,1748

##### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur		14,65		

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

#### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie		0,19261		
Cotisation fédérale*		0,34110		
Redevance de raccordement RW **		0,07500		
Total (surcharges)		0,60871		

##### Remarques

\* La cotisation fédérale (<http://www.creg.be/fr/professionnels/fourniture/cotisation-federale>) doit tenir compte des pertes de réseau et des augmentations forfaitaires. La cotisation fédérale n'est pas soumise à la TVA.

\*\* La redevance de raccordement est uniquement d'application en Région Wallonne (RW) et n'est pas soumise à la TVA.

# Electricité

## ORES Namur

### Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/01/2018 au 28/02/2018 inclus

TVAC 21 %

#### I. Tarif standard

##### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	14,807	14,807	8,758	8,759
Transport	3,847	3,847	3,847	3,847
Distribution	11,090	11,738	6,942	5,755
Total (hors surcharges)	29,744	30,392	19,547	18,361

##### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur	17,73			

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

#### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie	0,23306			
Cotisation fédérale (non soumise à TVA)	0,34110			
Redevance de raccordement RW (non soumise à TVA)	0,07500			
Total (surcharges)	0,64916			